

COMITE CÔTE D'AZUR DE SCRABBLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2017

Le conseil d'Administration a lieu le 11 mars 2017 à 10h dans la salle du club de St Jean Cap Ferrat.

Tous les présidents de club sont présents accompagnés de quelques membres de chaque club.

Sont excusés , le club de Vence, Gilberte Barcelo et Brigitte Gatin.

Préside la séance, John Servaeye assisté de la vice-présidente, Elisabeth Verot.

Secrétaire de séance, Anne Knopf.

Le président remercie les personnes présentes ainsi que la présidente du club de St Jean Cap Ferrat pour la mise à disposition de la salle et annonce l'ordre du jour en précisant qu'il s'agit d'une réunion de type « ouvert » et que toute question est recevable.

-Point sur le bilan financier

-Epreuves à venir

-fonctionnement des clubs

-Promotion et scolaire

-Questions diverses

BILAN FINANCIER :

Le déficit exceptionnel de l'année dernière, dû à divers impondérables (inondations meurtrières, causes de l'annulation du Festival d'Antibes, salles payantes, fréquentation limitée au T.H de St Jean...) se résorbe comme prévu, le but cette année étant de le ramener à environ -500€ pour retrouver ensuite l'équilibre habituel.

L'objectif semble atteint malgré quelques interrogations au sujet de certains frais à venir, comme une subvention pour une éventuelle qualification d'équipe à la finale des interclubs.

EPREUVES à VENIR :

• Les interclubs :

Il est possible de présenter des équipes de 5 ou 7 joueurs.

On évalue à environ 130 le nombre de participants, ce qui n'est faisable qu'en utilisant 2 salles. Après avoir envisagé Monaco et Antibes, le dernier choix s'arrête sur une salle à St Jean Cap-Ferrat et l'autre à Antibes.

Il faut donc également répartir les arbitres et les ramasseurs sur les 2 centres.

Pour plus de clarté, joueront à St Jean les équipes des clubs de Nice, Monaco et St Jean. Tous les autres vont en principe à Antibes.

Cependant, il est possible pour un joueur de participer aux interclubs dans un autre Comité, à condition d'avoir l'approbation de son Président de club, du Président de son Comité, et du Président du Comité qui l'accueille.

Si une équipe est qualifiée pour la finale, le Comité verse une aide pour couvrir les déplacements de

- 500€ pour 5 joueurs

- 700€ pour 7 joueurs

Le reste est à la charge du club.

- **Festival de St Jean Cap-Ferrat les 29 et 30 avril**

2 tournois :

- Samedi 29 : L'après-midi 2 Parties Originales en 3mn (joker et -7 et 8-) en duplex avec La Seyne-sur mer, suivies du Grand Prix.

-Dimanche 30 : TH en 3 parties normales en 3mn, en triplex (La Seyne et Péronnas), suivi d'un Grand Prix.

Le prix dans notre comité est toujours de 6€ par partie, ce qui reste l'un des plus bas au niveau national.

Un apéritif sera organisé, à définir ultérieurement le samedi ou le dimanche.

Il est vivement demandé aux présidents de club d'inciter leurs joueurs à participer en insistant sur l'ambiance conviviale, le cadre exceptionnel, la possibilité de faire du covoiturage en plus de l'aspect pratique des parkings encore gratuits à ces dates.

- **Le festival d'Antibes, 30 septembre et 1^{er} octobre :**

Le souci majeur aujourd'hui est de ne pas avoir trouvé de salle disponible pour une estimation de 150 personnes.

L'ensemble des trois salles de la Maison des Associations à Antibes n'offre qu'un potentiel de 125-130 personnes, et il faut encore compter les arbitres...

on prévoit :

-le samedi 30, le Championnat régional en P.O, 3 parties. En open de façon à permettre aux personnes d'autres comités de participer

-le dimanche 1^{er}, un multiplex, sans plus de précisions pour l'instant.

LE FONCTIONNEMENT DES CLUBS :

Après avoir constaté quelques lacunes dans l'organisation administrative des clubs ici ou là... John souhaite préciser certains points :

-Tout club DOIT avoir des statuts, ET en respecter les articles.

-Exemples : les élections, se font-elles sur la base de listes ?

- Si les statuts mentionnent un Conseil d'Administration, ils doivent préciser comment on l'élit, si le C.A élit le bureau...

John indique sa position personnelle : il ne lui semble pas utile au niveau d'un club d'avoir un C.A, et proposer une liste lors du vote permet d'effectuer un meilleur travail en bonne entente.

En résumé, tout ce qui est souhaitable et indispensable pour le bon fonctionnement du club **doit être clairement énoncé dans les statuts**, le temps du mandat du bureau, les précisions sur l'éthique des comportements...

Les statuts ne sont pas figés et on peut toujours modifier un article pour les adapter au mieux à la vie du club, il faut alors faire une Assemblée Extraordinaire et une déclaration à la préfecture.

-s'il y a un règlement intérieur il faut le mentionner dans les statuts.

-S'il y a une élection par liste, respecter la procédure en demandant AVANT l'élection aux postulants de transmettre leur liste

- Dans un bureau, il faut impérativement un Président et un Trésorier.

-A la banque, il faut les 2 signatures, mais le Président est toujours responsable.

-Vérifier les comptes au minimum 1 fois par an

-Les clubs doivent s'efforcer d'être autonomes pour l'arbitrage.

-il semble normal d'avoir 2 arbitres pour un simultané, et s'il y a défraiement, il doit rester dans des limites « normales »

-Il est donc souhaitable que chaque club ait des bénévoles. Le comité est toujours disponible pour organiser des formations.

Devant la difficulté d'appliquer ces « normes », John conseille une approche et une sollicitation directe et personnelle du président vers les joueurs.

-L'arbitre n'est pas là pour sanctionner mais pour aider le joueur. Son rôle est surtout d'expliquer, former aux techniques du jeu en apprenant à en respecter progressivement les règles.

L'indulgence va de soi quand le joueur est malheureusement pénalisé par une mauvaise santé, voire un handicap...

-L'accueil : le président doit avoir le courage de parler en privé aux personnes qui ne savent pas faire preuve de souplesse et de convivialité à l'arrivée de nouveaux joueurs.

Dans cette optique, il est même souhaitable de prévoir dans les statuts une convocation devant le bureau (ou autre), pour un comportement préjudiciable à la qualité de l'accueil. Tout comme il existe une commission d'éthique au niveau du comité et de la fédération...

LES INSCRIPTIONS aux épreuves du Comité :

On constate que la participation est en baisse.

John s'étonne qu'il y ait peu de monde pour les épreuves du Comité mais nettement plus pour le festival de Cannes

Il considère que si un club offre une participation financière aux joueurs, il est plus cohérent que ce soit pour une épreuve du comité

Le Comité peut aider un club qui a des problèmes de trésorerie tout comme il peut aider un nouveau club à se monter.

Rappel : Un nouveau club, ce n'est pas une concurrence, c'est l'apport de nouveaux participants...

POINT PROMOTION :

Avant d'aborder ce point, John rappelle **l'élection du Comité en septembre.**

S'il y a d'autres listes, il les accepte avec plaisir. Et confirme l'évidence : Dans ce cas, l'élection se ferait à bulletins secrets.

S'il est réélu, il souhaite étudier plus en profondeur toutes les possibilités qui peuvent faire venir les gens au scrabble.

Il faut trouver de nouvelles idées et opportunités pour faire découvrir les clubs.

Facebook donne peu de résultats.

S'ensuit un échange de suggestions et explications diverses, faire des pubs conviviales et attractives, participer aux manifestations organisées par les municipalités en tenant un stand, faire de « vraies » portes ouvertes avec de petites séries de coups « simples » et pas effrayants pour le profane..., des jeux d'anagrammes, des parties à thème...

A titre d'exemple, St Jean organise le 17 juin une sorte de fête du scrabble avec quizz, anagrammes, à la fin de la soirée, karaoké, restauration...

Toute suggestion est donc bienvenue et il faut toujours mettre en avant le côté convivial du scrabble et en « dépolssiérer » l'image pour tenter de faire venir les jeunes.

John admet la difficulté de trouver les pédagogues et d'être suivi dans le milieu scolaire mais pense qu'il est capital d'insister.

QUESTIONS DIVERSES :

-Se rapportant également aux scolaires, Eric Acchiardi confirme que le père de Pablo England-Gauthier, sélectionné pour le championnat de France Poussin accepte d'assumer le trajet jusqu'à Poitiers, avec l'aide prévue par le Comité.

John rappelle que pour une cotisation de 10€ par an, tout est gratuit pour les moins de 18 ans, le Comité paie tous les déplacements et participations.

-Il y a eu erreur de formulation au sujet du rôle d'Elisabeth pour l'année prochaine, il ne s'agit pas de démission, mais plus exactement du choix de ne pas se représenter sur la prochaine liste.

-Autre rectification : c'est une plaque qui sera posée au nom du Comité sur la tombe de Pierre-Marie Carnet et non une stèle.

Pas d'autre question.

La séance se termine à 11h45 avec les remerciements du Président et l'invitation de partager ensemble avec Monsieur le Maire de St Jean Cap-Ferrat apéritif et excellent repas dans une ambiance chaleureuse et scrabblesque...